

Marie Moret à madame Coussinet, 4 avril 1887

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [4 avril 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Coussinet-Piret](#)

Lieu de destination 43, rue Richer, Paris

Description

Résumé Elle retourne à madame Coussinet les échantillons choisis pour la confection du mantelet reproduit dans *La Mode illustrée* du 27 mars 1887, au prix de 180 à 200 F. Elle lui explique qu'elle ne lui a pas donné de travail depuis longtemps à cause des prix exorbitants qu'elle demandait et le manque de soins dans certains détails, mais qu'elle revient vers elle car elle a toujours été satisfaite des pardessus. Elle lui envoie un corsage à modifier selon ses indications. Elle lui demande des échantillons de lainage et de velours pour la confection d'une robe reproduite dans *La Mode illustrée* du 20 octobre 1886.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Œuvres citées [La Mode illustrée : journal de la famille, Paris, 1860-1937.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 4 p. (48r, 49r, 50r, 51v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère, 4 avril, 1847

Madame Coussinet,

Je m'arrête pour le vêtement en gaze rayée, dessiné dans la grande gravure de la Mode Illustrée du 1^{er} mars, à l'échantillon épingle ci-contre, double de la même soie changeante rouge-bleue, et en vous signalant que c'est le côté rouge de la soie qui devra transparaître à travers la gaze.

Ce vêtement sera à manches libres; et il sera garni de dentelles et de pomponilles de jais comme le modèle.

Col droit très-bas.

Il coûtera de 140 à 160 francs.

A ce sujet, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que si j'ai été longtemps sans vous faire travailler, cela a tenu à plusieurs causes au rang desquelles se placent le prix exorbitant que vous m'avez demandé pour certaines livraisons et le manque de soins de certains détails dans les costumes.

J'ai toujours eu lieu d'être plus constamment satisfait des par-dessus que vous m'avez fournis. C'est pourquoi ayant en ce moment besoin d'une jaquette, je reviens à vous.

Pensant même que, depuis trois ans, votre per-

sonnel a pu subir des modifications qui sont que, peut-être, on tient à nouveau compte chez vous, comme cela s'est fait pendant des années. Des indications des clientes, je serais disposée à essayer d'un nouveau costume fait par nous, pendant que vous allez avoir en mains un corsage à moi.

Car, selon vos indications, je vous envoie par ce courrier, en colis postal franco à domicile, une caisse contenant un corsage qui a besoin, pour aller tout à fait bien, d'être modifié comme suit :

Le col droit (pas plus haut surtout) doit être monté en suivant le tracé de fil blanc. La couture de l'épaule se trouvera plus longue d'un côté que de l'autre, mais c'est ainsi sur moi ; il faut donc que le corsage le répète. L'encolure se trouvera plus large, ce sera bien.

Le dos est trop long de 11 millimètres. J'ai découzu le ruban de taille et l'ai rebâti à la place où il devrait se trouver pour que le dos ne bouffit pas sur moi par trop de longueur.

Les entournures doivent avoir 15 millimètres de largeur de plus en prenant cela sur le dos qui est un peu large (comme vous le verrez indiqué par un fil blanc) et sur le dessous de bras.

Les manches sont trop étroites du bas d'environ 30 millimètres. Une manchette de papier épinglée au corsage vous indique la largeur que le bas de la manche devrait avoir.

La jupe, enfin, doit mesurer 91 centimètres de hauteur devant et être ronde. Je porte un jupon-tournure. Ceinture 72 cm. Poche profonde -

Je ne puis pas supporter les jupes et draperies qui grossissent les hanches ni le ventre. Il faut donc me mettre le moins possible d'étoffes devant et sur les côtés et rejeter les draperies en arrière.

Vos amitiées m'ont donné autrefois un costume ayant pique à trois jupes l'une sur l'autre et dont deux étaient plissées et remplies !! grossissant affreusement le ventre et les hanches. J'espère que cela ne se renouvelera pas.

Les deux costumes de chez vous qui attirent mon choix sont :

Ou bien la robe en soie rayée et soie uni dessinée page 315 de la Mode illustrée du 10 octobre dernier;

Ou bien celle lainage à carreaux et velours dessinée page 359 du même numéro.

Sûrement je voudrais :

Ou bien la première avec lainage à rayures retouchées jupe velours uni et corsage garni même velours uni, jolis boutons fantaisie assortis aux grelots qui encadrent le velours;

Ou bien la seconde avec le corsage et la jupe et corsage même velours uni, et la tunique ainsi que le gilet en lainage à rayures retouchées. Jolis bandes longs descendant un peu plus bas qu'il n'est indiqué au

môdelé, par erreur sans doute.

Mais le dos de ce corsage de velours ne me plaît pas avec ses deux pans carrés ; je voudrais autre chose si nous nous abstenons à cette toilette-là.

Veuillez donc m'envoyer, pour l'une ou l'autre de ces toilettes-là, des échantillons de lainage gris à rayures veloutées et de velours gris uni absolument assorti de nuance aux rayures veloutées. Que le gris soit de nuance solide propre à constituer une toilette de fatigue en voyage, et portant bien la poussière. Prix indiqués, naturellement.

Agriez je vous prie, Madame, mes parfaites civilités

Marie Godin